Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/12/2021

FRONERI FRANCE SAS PILPA rappelle 4 Batonnets Vanille Chocolat au lait Pilpa ; 4 Batonnets Vanille Chocolat au lait , Amandes Pilpa ; 4 Batonnets Vanille , Caramel , Chocolat au lait Pilpa; 4 Batonnets Vanille Fruits rouges Pilpa



- Noms des modèles ou références concernés : **4 Batonnets Vanille Chocolat au lait Pilpa 4 Batonnets Vanille Chocolat au lait , Amandes Pilpa 4 Batonnets Vanille , Caramel , Chocolat au lait Pilpa 4 Batonnets Vanille Fruits rouges Pilpa**
- Marque : **PILPA**
- **GTIN 3760234440177 Lot voir liste des produits en pièce jointe**
 GTIN 3760234440153 Lot voir liste des produits en pièce jointe
 GTIN 3760234440146 Lot voir liste des produits en pièce jointe
 GTIN 3274661090916 Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **4 Batonnets Vanille Chocolat au lait Pilpa 4 Batonnets Vanille Chocolat au lait , Amandes Pilpa 4 Batonnets Vanille , Caramel , Chocolat au lait Pilpa 4 Batonnets Vanille Fruits rouges Pilpa**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/07/2020 au 08/12/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **4 Batonnets Vanille Chocolat au lait Pilpa 4 Batonnets Vanille Chocolat au lait , Amandes Pilpa 4 Batonnets Vanille , Caramel , Chocolat au lait Pilpa 4 Batonnets Vanille Fruits rouges Pilpa**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **ECOMIAM , GLACES DE BOURBON , FLECHARD S.A.S , SODIFRAM , PRIMANTILLES SAS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rappel de certains lots de produits, suite à la présence d'oxyde d'éthylène supérieur à la limite autorisée par le règlementation européenne dans un ingredient .**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Présence d'un résidu d'oxyde d'éthylène supérieur à la limite autorisée par la règlementation européenne dans un ingredient .**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 8 février 2022**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateur de Froneri : rappelproduit@fr.froneri.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre